

Journée sans achat et Journée sans crédit

Le 29 novembre tous les consommateurs de partout dans le monde s'unissent pour protester contre la surconsommation de nos sociétés et ses impacts dans le cadre de la *Journée sans achat*. Au Québec, cette journée nationale pacifique de boycottage des achats et du magasinage se veut aussi une action de sensibilisation dans le cadre de la campagne *Dans la marge jusqu'au cou*, qui se déroule du 25 au 30 novembre et qui vise à sensibiliser le grand public au phénomène du surendettement en l'encourageant à multiplier des gestes et des actions tangibles d'utilisation responsable du crédit, de même qu'en suscitant sa participation active de prévenir et éventuellement lutter contre l'endettement.

Pour la *Journée sans crédit* qui aura lieu le 30 novembre les citoyens qui désirent aller magasiner en cette période des Fêtes seront appelés à laisser leurs cartes de crédit à la maison et à payer leurs emplettes en argent comptant. En cette période de l'année, l'euphorie des cadeaux et des petits plaisirs fait parfois oublier que notre pouvoir d'achat n'est pas illimité. Dans un contexte ambiant qui incite perpétuellement à l'achat de nouveaux biens de consommation, nous souhaitons sensibiliser les consommateurs quant aux effets pervers de la surconsommation, des crédits et des ouvertures de crédit « trop » faciles.

Ses événements spéciaux visent à encourager les consommateurs à agir en multipliant des gestes concrets d'utilisation responsable du crédit. À long terme, l'utilisation responsable et modérée du crédit apporte ses bienfaits.

Un certificat d'exemption de cadeau publié par l'Union des consommateurs est disponible sur notre site internet au www.circco.com. J'en suis certaine celui-ci vous interpellera.